

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-deux mai, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune d'Avrillé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle annexe de la mairie, sous la présidence de Mme VERDON Sylvie, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Date de convocation du Conseil Municipal : 15 mai 2025

PRESENTS : Mme VERDON Sylvie, M. GAUDIN Guy, Mme ROBIN Sandrine, M. BERANGER Florian, Mme LESAGE-GARREAU Emilie, M. SUAUD Francis, M. PIVETEAU Hervé, Mme DUPÉ Valérie, Mme BOUARD Aline, M. BOUGRAS Julien, M. THUNE Jean-Michel, Mme MILOVANOVIC Sonia,

EXCUSES : M. THUBIN Frédéric (pouvoir à M. BOUGRAS Julien)

NON EXCUSE : Mme BURY Delphine, M. CAYEUX Philippe.

Mme BOUARD Aline est désignée secrétaire de séance

Déli : 2025/020 – Objet : Travaux d'aménagements de sécurité – Rues des Ormeaux, du Bois Vilais et route de Longeville – Approbation du programme et de l'enveloppe financière

Madame le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de réaliser des aménagements de sécurité sur plusieurs axes de la commune, en réponse aux problématiques de circulation, de vitesse excessive et de sécurité des piétons.

Une étude d'avant-projet sommaire a été réalisée pour évaluer la nature des interventions et les coûts afférents.

Les travaux projetés sont répartis comme suit :

- **Rue des Ormeaux – Montant estimé : 16 500 € HT – 19 800 € TTC**
 - Préparation et installation du chantier ;
 - Réalisation de deux doubles écluses et d'une écluse simple avec îlots bordurés ;
 - Aménagement de deux stationnements longitudinaux sur trottoir ;
 - Mise en place de la signalisation horizontale et verticale.
- **Rue du Bois Vilais et route de Longeville – Montant estimé : 23 000 € HT – 27 600 € TTC**
 - Préparation et installation du chantier ;
 - Réalisation de quatre écluses simples avec îlots bordurés ;
 - Marquage en résine gravillonnée ;
 - Mise en place de deux coussins berlinois en béton ;
 - Signalisation horizontale et verticale.
- **Montants des études : 2 400 € HT – 2 880 € TTC**
- **Mise en place d'une Zone 30 – Montant estimé : 6 000 € HT – 7 200 € TTC**
- **Installation d'un feu vert récompense - Allée des 36 heures / route de Longeville – Montant estimé : 16 500 € HT – 19 800 € TTC**

Coût total estimé des aménagements : 64 400 € HT – 77 280 € TTC

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve le programme de travaux d'aménagements de sécurité tel que présenté ci-dessus ;
- Valide l'enveloppe financière prévisionnelle d'un montant total de 77 280 € ;
- Autorise Madame le Maire à engager les démarches nécessaires à la réalisation de ces travaux, à signer tout document s'y rapportant, et à solliciter toute subvention ou financement complémentaire pouvant être mobilisé.

Pour Extrait Conforme,
Le Maire, Sylvie VERDON

